

Rapport d'information sur la fraude 2026



Tabale des matières

Introduction

1

Rencontrez nos experts

2

Taux de fraude déclaré à
la police au Canada

3

Principaux types de
fraudes selon le volume

4

Extorsion déclarée à la
police au Canada

5

Pertes déclarées par type
de fraude

6

Estimation
des pertes
dues à une
fraude non
déclarée

7

Fraude et extorsion liées à
la cybersécurité

8

Comprendre l'évolution du contexte de risque au Canada

La fraude au Canada n'est pas un nouveau problème, mais son ampleur, sa complexité et son incidence continuent de croître. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'incidents signalés a presque doublé, les pertes financières demeurent importantes et les canaux numériques ont élargi la portée des activités frauduleuses dans l'ensemble des industries et des communautés.

Parallèlement, la fraude évolue. Les méthodes traditionnelles d'usurpation d'identité font place à des stratagèmes plus complexes comprenant le piratage psychologique, l'hameçonnage, l'intelligence artificielle et la redirection de paiements. Comme les transactions financières et immobilières sont de plus en plus numériques, les particuliers et les entreprises doivent s'adapter à un environnement de risque persistant et en constante évolution.

Ce rapport examine les tendances à long terme en matière de fraude et d'extorsion au Canada, analyse les pertes financières pour tous les types de fraudes, explore les lacunes en matière de déclaration et les pertes sous-déclarées, et tient compte des risques émergents liés à la cybercriminalité et aux paiements numériques. L'ensemble de ces renseignements donne une idée plus précise de la façon dont la fraude évolue et où les vulnérabilités continuent de se développer.

Bien que les données offrent un aperçu important, les chiffres à eux seuls ne disent pas toute la vérité. Nos experts en la matière donnent leur point de vue sur ce que ces tendances signifient en pratique, en particulier dans le cadre des transactions immobilières, hypothécaires et de titres, où les transferts financiers importants et les processus de vérification de l'identité créent des points d'exposition uniques.

Comprendre l'évolution de la fraude est la première étape vers le renforcement des stratégies de prévention. Les mesures de contrôle, la sensibilisation et la collaboration dans l'ensemble de l'industrie doivent évoluer au même rythme que les tactiques de fraude.



Rencontrez nos experts



John Tracy est conseiller juridique principal chez FCT, où il supervise l'enquête et la résolution des réclamations d'assurance titre avec un accent particulier sur la fraude. Admis au barreau de l'Ontario en 1993 après avoir terminé ses études aux universités McGill et Queen's, il travaille à FCT depuis 2004. Fort de plus de vingt ans d'expérience dans les questions d'assurance titre et de fraude, John joue un rôle clé dans le renforcement des efforts de prévention de la fraude de FCT et est un conférencier respecté sur les risques émergents de fraude dans l'industrie immobilière.



Marie Taylor, CFE, est directrice de la Souscription nationale chez FCT et examinatrice certifiée en fraude avec plus de 20 ans d'expérience en assurance titre résidentielle. Depuis son arrivée chez FCT en 2002, elle a fourni des conseils basés sur les risques aux équipes de souscription et contribué au développement de politiques et de processus de souscription. Experte reconnue dans la matière de la fraude au titre, Marie s'entretient régulièrement avec des prêteurs et des professionnels du droit à travers le Canada sur les tendances de fraude, les signaux d'alerte et les stratégies de prévention.



Cory Woods est directeur de la Sécurité de l'information et des risques informatiques chez FCT, où il dirige les initiatives de cybersécurité et de gestion des risques technologiques. Il apporte une vaste expérience en leadership en sécurité d'entreprise dans les services financiers, la distribution, la fabrication et les organisations mondiales, y compris des postes de direction chez Canadian Tire et BMO. Cory a supervisé les opérations de cybersécurité et des programmes d'atténuation des risques conçus pour protéger les données sensibles et renforcer la résilience organisationnelle dans des environnements technologiques complexes.

Taux de fraude déclaré à la police au Canada

Les cas de fraude signalés à la police au Canada ont atteint 501 incidents par 100 000 personnes en 2023, soit près du double du taux déclaré dix ans plus tôt.¹ Cette augmentation soutenue reflète la présence croissante de fraude dans l'ensemble de l'économie, en partie grâce à la numérisation rapide des activités financières et des transactions personnelles. Bien que la sensibilisation aux signalements se soit améliorée au fil du temps, la tendance à long terme indique que la fraude est non seulement plus courante, mais aussi plus intégrée dans les interactions quotidiennes.

**De 2013 à 2023,
le taux de fraude
au Canada a
presque doublé**

93%



Point de vue d'un expert en la matière – John Tracy

Cette tendance n'est pas surprenante, du point de vue de la fraude hypothécaire et de la fraude liée au titre. Des progrès importants ont été réalisés dans la lutte contre le vol d'identité, en particulier au moyen de la vérification électronique de l'identité. Ces mesures commencent à réduire la fraude liée aux tactiques traditionnelles d'usurpation d'identité. Cependant, la prévention de la fraude demeure un cycle d'adaptation constant.

Comme il leur est de plus en plus difficile d'exploiter certaines méthodes, les fraudeurs s'adaptent rapidement. Nous constatons que les fausses pièces d'identité sont de plus en plus réalistes ainsi que des situations où des criminels ciblent les proches des victimes pour avoir accès à des pièces d'identité légitimes. Parallèlement, les fraudeurs se tournent vers la fraude par télévirement et tentent de détourner des fonds dans le cadre de transactions immobilières autrement légitimes. Ces stratagèmes reposent en grande partie sur le piratage psychologique et l'hameçonnage plutôt que sur des documents falsifiés, ce qui les rend plus difficiles à détecter et renforce la nécessité d'avoir des mesures de contrôle à plusieurs niveaux et une vigilance soutenue.

Principaux types de fraudes selon le volume

Les données sur la fraude de 2024 révèlent un large éventail de types d'arnaques touchant la population canadienne, la fraude d'identité, la fraude de service et la fraude en matière de placements étant parmi les arnaques les plus fréquemment signalées.² Certains types de fraudes sont très répandus et entraînent moins de pertes individuelles, tandis que d'autres sont moins fréquents, mais entraînent un préjudice financier important. Ensemble, ces chiffres illustrent l'ampleur et la diversité des activités frauduleuses modernes.

	Nombre de rapports	Perte rapportée approximative
 Fraude d'identité	9,487	-
 Fraude au service	5,049	19,8 M\$
 Fraude à l'investissement	4,076	310,6 M\$
 Extorsion	3,927	21 M\$
 Informations personnelles	3,902	-
 Hameçonnage	3,390	-
 Marchandises	3,225	9,1 M\$
 Enquête bancaire	2,770	16,4 M\$
 Fraude à l'emploi	2,649	47,1 M\$
 Marchandises contrefaites	1,245	0,4 M\$



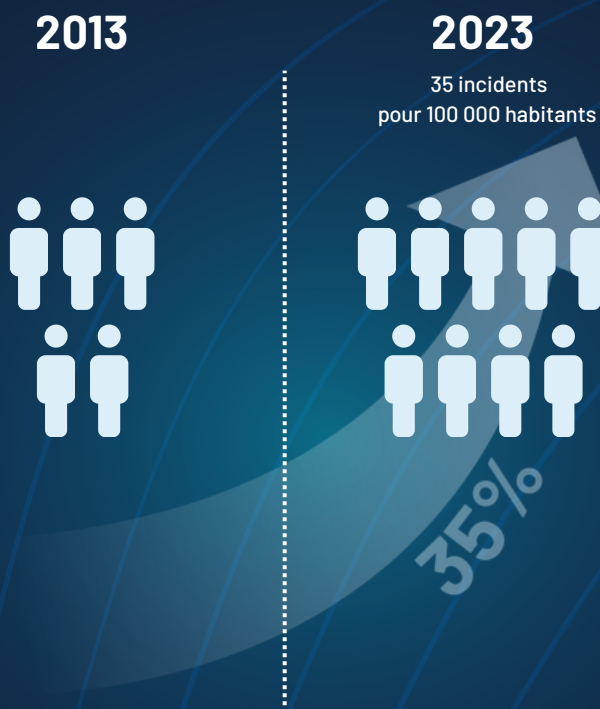
Point de vue d'un expert en la matière – Marie Taylor

La croissance continue de ces catégories de fraude est étroitement liée à l'expansion rapide de l'intelligence artificielle. À mesure que les outils d'intelligence artificielle deviennent plus accessibles, les fraudeurs sont plus efficaces et utilisent des outils de pointe. Parallèlement, ces mêmes technologies sont de plus en plus utilisées pour détecter les activités suspectes et prévenir la fraude.

Cela crée un environnement dynamique où les organisations doivent rester proactives. La mise en œuvre de mesures rigoureuses de vérification de l'identité n'est plus facultative; elle est essentielle. Lorsque les organisations investissent dans des outils modernes de vérification de l'identité, elles sont mieux outillées pour détecter rapidement les anomalies et réduire les occasions pour les fraudeurs d'exploiter les lacunes du système, même si les tactiques de fraude continuent d'évoluer.

Extorsion déclarée à la police au Canada

Les cas d'extorsion signalés à la police au Canada ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. En 2023, le taux d'extorsion a atteint 35 incidents par 100 000 habitants, comparativement à 7 incidents par 100 000 habitants en 2013. Le nombre a donc presque quintuplé depuis 10 ans.³ Cette augmentation soutenue laisse entendre que l'extorsion est de plus en plus courante et visible dans le contexte plus vaste de la fraude, surtout que les canaux de communication numérique multiplient les occasions de stratagèmes coercitifs.



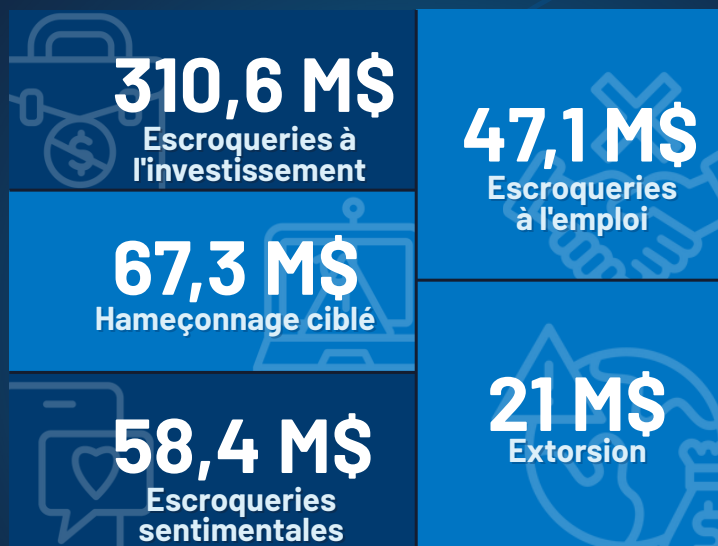
Point de vue d'un expert en la matière – Cory Woods

La forte augmentation de l'extorsion reflète la façon dont les tactiques de fraude sont maintenant fondées sur la pression psychologique plutôt que sur les manipulations de documents seulement. De nombreux stratagèmes d'extorsion modernes reposent sur l'urgence, la peur ou des menaces à la réputation pour exiger un paiement immédiat. Cette approche réduit le besoin de fabriquer des pièces d'identité réalistes et exploite plutôt le comportement humain.

Dans le cas des transactions immobilières et financières, ce modèle renforce l'importance des processus structurés et des protocoles de vérification. Lorsque des personnes sont soumises à des pressions, que ce soit en raison de menaces, d'échéances fictives ou d'usurpation d'identité, des contrôles comme la vérification indépendante, des canaux de communication documentés et des procédures de transmission à un échelon supérieur deviennent essentiels. La montée de l'extorsion met en évidence que le risque de fraude ne se limite plus à la falsification de documents ou au vol d'identité; elle implique de plus en plus une manipulation comportementale visant à déjouer la prise de décisions rationnelles.

Pertes déclarées par type de fraude

Les pertes liées à la fraude signalées en 2024 varient grandement selon le type de fraude.⁴ Les arnaques liées aux placements ont été les plus importantes au total, suivies par l'hameçonnage ciblé, les arnaques amoureuses, les arnaques liées à l'emploi et l'extorsion. Bien que ces types de fraudes diffèrent sur le plan de l'exécution et du public cible, les données soulignent les conséquences financières importantes que la fraude continue d'avoir dans de multiples secteurs.



Point de vue d'un expert en la matière – John Tracy

La plupart de ces catégories d'arnaques ne correspondent pas directement à la fraude habituellement commise dans le cadre de l'assurance titres. L'exception notable est l'hameçonnage ciblé, qui présente un risque important pour les transactions immobilières en raison des sommes importantes qui sont transférées par voie électronique.

Les avocats transfèrent régulièrement des sommes importantes au nom des clients. Cela comprend l'envoi du solde exigible à la date de clôture à l'avocat d'un vendeur, le remboursement des prêts hypothécaires existants pendant les refinancements – particulièrement lorsque des créanciers hypothécaires privés sont en cause – ou la distribution du produit net de la vente pendant la quittance des prêts hypothécaires enregistrés. Dans chacun de ces scénarios, une réaffectation réussie des fonds peut entraîner de graves pertes financières.

Le risque est bidirectionnel. Un avocat ou un notaire peut être amené à croire des instructions de paiement frauduleuses ou ses systèmes peuvent être compromis, ce qui donne lieu à des courriels frauduleux qui semblent légitimes. Cette réalité souligne la perpétuelle importance des mesures de protection fondamentales, y compris la vérification des instructions par téléphone ou en personne, l'examen minutieux des adresses courriel, l'évitement des liens ou des pièces jointes inattendus et l'utilisation de l'authentification multifactorielle dans la mesure du possible.

Estimation des pertes dues à une fraude non déclarée

Comme les estimations suggèrent que seulement 5 % à 10 % des pertes dues à la fraude sont signalées, l'incidence financière réelle de la fraude est probablement beaucoup plus importante que ne laissent entendre les données déclarées.⁵ Les faibles taux de signalement continuent de limiter la visibilité de l'ensemble des activités frauduleuses.

seulement

5 à 10%

des pertes totales sont rapportées.



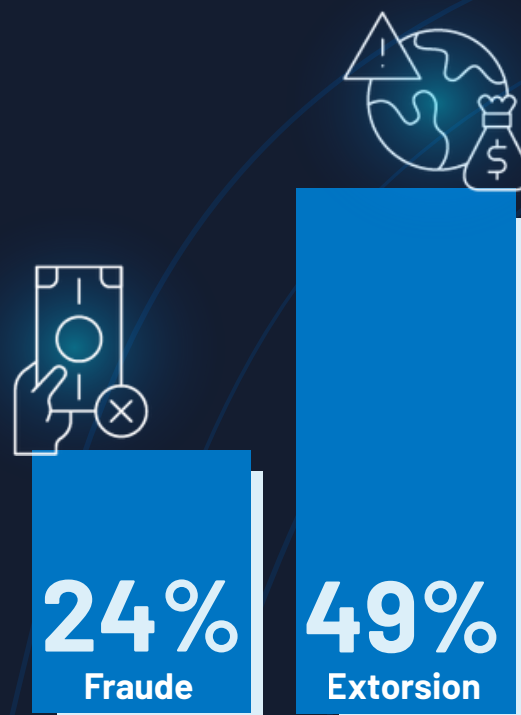
Point de vue d'un expert en la matière – Marie Taylor

La fraude n'est souvent pas signalée pour des raisons personnelles et émotionnelles. Les victimes peuvent se sentir gênées, craindre des représailles ou croire que le signalement ne mènera pas à des résultats significatifs. Ces facteurs contribuent considérablement à la sous-déclaration.

Les fraudeurs comptent sur cette réalité. Lorsque des incidents ne sont pas signalés, la responsabilité est réduite et les mêmes stratagèmes peuvent être répétés contre d'autres personnes. Encourager le signalement et réduire la stigmatisation sont des étapes essentielles pour mettre fin à la fraude récurrente et améliorer la compréhension globale des tendances en matière de fraude.

Fraude et extorsion liées à la cybersécurité

La cybercriminalité représente une part importante des cas signalés de fraude et d'extorsion. En 2023, 24 % de tous les incidents de fraude signalés et 49 % des incidents d'extorsion ont été identifiés comme étant liés à la cybersécurité dans les données déclarées par la police.⁶ Ces chiffres soulignent le rôle croissant des plateformes numériques dans la facilitation et l'élargissement des activités frauduleuses.



Point de vue d'un expert en la matière – Cory Woods

La proportion démesurée de cyberextorsion est particulièrement importante. Les canaux numériques permettent aux fraudeurs de mener leurs activités de façon anonyme, de cibler des victimes à grande échelle et d'automatiser certains aspects de leurs activités de communication. Les courriels, les plateformes de messagerie et les comptes compromis sont devenus des points d'entrée principaux.

Pour les industries qui traitent des données financières et personnelles confidentielles, cela renforce l'importance de la cybersécurité comme mesure de prévention de la fraude, et non seulement comme fonction des TI. L'authentification multifactorielle, la configuration des courriels sécurisés, la protection des points d'extrémité et la surveillance continue sont des contrôles essentiels. La sensibilisation des utilisateurs est tout aussi importante. Même les mesures de contrôle techniques les plus rigoureuses peuvent être minées par une seule tentative d'hameçonnage ou un seul identifiant compromis. Les données montrent que la prévention de la fraude et la cybersécurité sont maintenant des disciplines indissociables.

Poursuivre l'apprentissage :

Pour continuer à développer vos connaissances et votre résilience face aux la fraude, nous vous invitons à explorer nos articles de blog ci-dessous, où vous trouverez des informations et des ressources pratiques pour vous aider à garder une longueur d'avance sur les risques émergents:

Pour les professionnels juridiques

Trois façons d'aider vos clients à se protéger contre la fraude liée au titre

Quelles sont les prochaines étapes? L'avenir de la prévention de la fraude

Comment la technologie a-t-elle transformé la fraude liée au titre?

Pour les prêteurs

FCT et Interac travailleront ensemble à la transformation de la vérification de l'identité dans les transactions immobilières

FCT acquiert une participation majoritaire dans Fintracker pour moderniser la vérification de l'identité dans l'industrie canadienne de l'immobilier

Le guide indispensable de l'assurance titres pour les propriétaires

Restez informé des dernières informations de FCT en matière de prévention de la fraude :

Centre d'information sur la fraude



Les assurances sont offertes par la **Compagnie d'assurances FCT Itée**. Les services sont offerts par la **Compagnie de titres First Canadian limitée**. La société de services n'offre pas de produits d'assurance. Ce document n'a pour but que de fournir des renseignements généraux. Pour connaître la couverture et les exclusions exactes, reportez-vous à la police. Des exemplaires sont disponibles sur demande. Certains produits et services peuvent varier selon la province. Les prix ainsi que les produits et services peuvent changer sans préavis.

^{MD}Marque de commerce déposée de **First American Financial Corporation**.

Références

1. Statistique Canada. (13 mars 2025). Dans quelle mesure la fraude touche-t-elle les Canadiens et les entreprises canadiennes ? Le Quotidien.

<https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/7905-dans-quelle-mesure-les-personnes-et-les-entreprises-au-canada-sont-elles-victimes-de>

2. Centre antifraude du Canada (CAFC). (31 janvier 2025). Les 10 principales fraudes en 2024.

<https://cneo-nceo.ca/wp-content/uploads/2025.01.31-CAFC-Top-10-in-2024-EN.pdf>

3. Statistique Canada. (25 juillet 2024). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2023. Le Quotidien.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240725/dq240725b-fra.htm>

(Gendarmerie royale du Canada (GRC). (14 mars 2025). Le coût de la fraude dépasse les pertes financières, selon les victimes. Gazette de la GRC.

<https://grc.ca/fr/gazette/cout-fraude-nest-pas-que-financier-disent-victimes>

5. Bureau de la concurrence Canada. (28 février 2025). Le Mois de la prévention de la fraude met l'accent sur la fraude par usurpation d'identité, l'une des formes de fraude connaissant la croissance la plus rapide. Communiqué de presse.

<https://www.canada.ca/fr/bureau-concurrence/nouvelles/2025/02/le-mois-de-la-prevention-de-la-fraude-met-laccent-sur-la-fraude-par-usurpation-didentite-lune-des-formes-de-fraude-qui-connaît-la-croissance-la-plu.html>

6. Statistique Canada. (25 juillet 2024). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2023. Le Quotidien.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240725/dq240725b-fra.htm>

